

Le 22 août 2010

Crise à la GLNF : Revue de Presse des récents événements et articles des Blogs.

Mes TC et BA Frères,

Dès dimanche soir 15 août, le ton est donné. L'article cinglant « **César terrassé par une jeune avocate** » marquera les annales de la presse des blogs à plus d'un titre. L'article associe réplique caustique et documentation précise, dans le style du bar de la marine. Le tout donne un mélange détonnant qui ridiculise notre Guide spirituel et son avocate en charge de faire censurer les articles mal pensants et les questions inopportunes.

En effet, le 10 août, César avait publié : "**Pour une poignée de Dollars... ou quelques interrogations sur LA TRUELLE**", <http://le-myosotis-paca.over-blog.com/article-pour-une-poignee-de-dollars-ou-quelques-interrogations-sur-la-truelle-54972145.html> , *article qui de toute évidence déplaisait beaucoup.*

Pas encore remis des menaces du Grand Léchant Mou de Nice, totalement terrorisé, CESAR a appelé en catastrophe le "*Baveux*" de l'équipe du Blog (celui qui fréquente aussi le Bar du Palais !). Finalement, face à l'insupportable "**menace sous condition**" de la jeune avocate, et la mort dans l'âme (mais sans jamais reconnaître la réalité de la prétendue diffamation), CESAR a pris la décision de sagesse qui s'imposait : **retirer le contenu de l'article.**

CESAR est beau joueur. Il sait reconnaître le talent, et lui rendre hommage. Aussi, a-t-il décidé de publier intégralement le brillantissime projet de plainte de la jeune avocate, (**qui reproduit la totalité de l'article en question !!!**)

Sur sa lancée, « notre "*Baveux*" de service profite de l'occasion, pour recommander à la jeune et talentueuse Maître Marie R. » du prestigieux Cabinet PBA, avenue de Wagram (ça ne s'invente pas !) commandité par Mr STIFANI, « la lecture de cet excellent ouvrage "*Règles de la profession d'Avocat*" d'Henri ADER et André DAMIEN, aux Editions DALLOZ. »

En effet « **Un peu de respect des règles les plus élémentaires de la déontologie, cela ne peut pas faire de mal** (voir en particulier 43.05) ».

<http://le-myosotis-paca.over-blog.com/article-cesar-terrasse-par-une-jeune-avocate-55428635.html>

A noter parmi les commentaires de l'article, de nombreuses informations complémentaires.

Le 16 août l'article du myosotis Brie champagne « **Quand Pisan est en vacances** » nous informe de la nouvelle stratégie de Pisan pour essayer de gagner du temps.

Ainsi Marc Dotremont nous informe que ses deux lettres LRAR à Pisan lui sont revenues pour cause de non relevé du courrier. Il m'était pourtant bien "recommandé" de répondre dans un délai de quinze jours. (*D'après d'autres échos, il ne serait pas le seul dans ce cas*)

Selon Marc Dotremont, ceci porte à penser que pour Pisan « tout courrier reçu en recommandé doit receler un parfum de révolte et qu'il vaut mieux ne pas le ramasser, même avec des pincettes ».

<http://www.blog-brie-champagne.com/article-quand-pisan-est-en-vacance-s-55486168.html>

Le 16 août également un commentaire de Sancho pansa est repris et publié sous le titre «**Un pôle ça va, trois pôles bonjour les dégâts**» à propos du nouveau pôle des Spiritualités récemment annoncé par Mr Stifani.

L'article ne pratique pas la langue de bois : « ...La formulation de ce nouveau machin reflète bien la médiocrité spirituelle dans laquelle se trouve celui qui se prétend justement Guide spirituel ! Il s'agit d'un nouveau leurre pour attraper les nigauds, leur dire mais un peu tard : « Voyez on s'occupe de vos préoccupations, mais surtout laissez nous jouer tranquillement avec nos autres pôles d'intérêt, faites joujou avec ce nouveau hochet et fichez nous la paix ! »

« La ficelle du marionnettiste est grosse mais dans l'ombre entretenue de ce lamentable théâtre, elle risque bien d'abuser les naïfs et de faire saliver les pseudo-intellectuels ... »

<http://www.blog-brie-champagne.com/article-un-pole-a-va-deux-poles-a-va-trois-poles-bonjour-les-degats-55489899.html>

Le 17 août .l'article du Myosotis Breton, « **un Comité de Conciliation aux ordres** » constate que « malgré plusieurs édulcorations pour dissimuler l'aveuglante réalité, certaines vérités transparaissent dans son rapport » mais que les actions et réformes proposées sont, quant à elles, une totale mascarade

On y évoque pudiquement "**certaines facilités accordées à d'anciens dignitaires**" (mais à qui pense-on donc?), on y écrit que "**des frères ayant conclu un contrat commercial, d'exécution, de contrôle ou de service avec la GLNF et ses filiales occupent une fonction statutaire dans l'organisation**" (mais à qui pense-on donc ?) »

Par contre, F.S. y est présenté comme un bouc émissaire de toutes les dérives. **Le pauvre homme!** Et très rapidement les propositions du "comité de conciliation" font voir le bout de l'oreille. Ainsi pour ... faire cesser les dérives observées, **on accuse ceux qui ont... protesté** et notamment les blogs et on propose ...de **les exclure**

Les propositions de réorganisation montrent un **renforcement du pouvoir autocratique** camouflé derrière de pseudos consultations, à l'opposé de réels Contre-pouvoirs demandés par les Frères.

- Pour soit disant « séparer le spirituel du matériel », faire de l'Assistant GM le président de l'association, en expliquant naïvement que cela permettra d'éviter que le GM soit mis en cause par un vote du budget. **C'est la seule faille actuelle dans le verrouillage des statuts !**
- Pour « améliorer la désignation des GMP » proposer qu'ils soient **nommés par le GM** sur une liste (définie sans doute par des officiers Provinciaux... désignés par les GMP). On se mord la queue !
- Pour « améliorer le fonctionnement du SGC », proposer que le SGC puisse se réunir sur la demande des 2/3 des membres, ce qui revient à rendre cette réunion pratiquement impossible, avec 400 membres. Proposer comme composition 1/3 de membres à vie (ceux **déjà nommés par le GM** actuel et ses 2 prédécesseurs), 1/3 d'officiers actifs (**nommés par le GM!**) et 1/3 de FF nommés par les GMP (**eux-mêmes désignés par le GM**). En conclusion pour rentrer dans ce SGC fantoche il faut être **Aux Ordres !**
- Un "comité des sages" serait créé, dont 1/3 des membres seraient **nommés directement par le GM**, les deux autres tiers **nommés par le GM** sur proposition des GMP (eux-mêmes **nommés par le GM !**). C'est un contrôle absolu !

De qui se moque-t-on, demande le Myosotis Breton ? Où sont donc les Contre-pouvoirs ?

<http://myosotis-breton.over-blog.com/article-un-comite-de-conciliation-aux-ordres-55540814.html>

Le 17 août, CESAR et toute son équipe souhaitent, « **un très joyeux anniversaire** » à notre F Lucien M. à l'occasion de ses 88 ans, et **plus de 64 ans de maçonnerie**.

Or « Notre bon "*Guide Spirituel*" a lui aussi pensé à notre Frère très estimé. Lucien a eu l'heureuse surprise, à son retour de quelques jours de vacances, de prendre connaissance de sa convocation, le 6 septembre 2010 à 15 heures 30, à PISAN, devant le Conseil de Discipline de la GLNF. Beau cadeau pour récompenser tant d'années au service des plus démunis.

Quand on sait comment cet homme exemplaire a érigé la bonté, la générosité, l'honnêteté en un véritable mode de vie, on a du mal à comprendre **comment un individu a pu oser prendre une Ordonnance de suspension à son encontre, et comment certains, totalement à la solde du premier, peuvent prétendre s'arroger le droit de juger Lucien le 6 septembre prochain.**

Cette procédure inique est véritablement une **honte ABSOLUE**. Elle justifie, à elle seule, tout le combat des Myosotis.

Parole de CESAR : "*il*" ne l'emportera pas au paradis !

<http://le-myosotis-paca.over-blog.com/article-joyeux-anniversaire-lucien-55519855.html>

N.B.

*Il est à noter parmi les nombreux commentaires, certains qui se demandent si cette **convocation n'est pas une orchestration de pur machiavélisme** qui permettrait au Guide spirituel de **montrer sa grandeur et sa mansuétude** en « graciant » notre Frère Lucien, ainsi que cette attitude lui est « suggérée » par le pseudo rapport de conciliation ????*

Le 17 août l'article du Myosotis Occitan, « **Bouc émissaire?** » revient sur le double langage du rapport du Comité de Conciliation.

D'un coté le rapport prend acte des pratiques condamnables de la gouvernance de la GLNF, déjà dénoncées par FMR-Myosotis, et qui sont à l'origine de la crise.

Mais de l'autre, les rapporteurs font semblant de découvrir cette situation à travers la consultation nationale des LL invitées à s'exprimer par un « GM » qui entendait ainsi reprendre l'initiative.

La logique de ce rapport est que ce sont les protestations des victimes et des témoins qui troublent l'ordre... et contraint l'autorité « légitime » à sanctionner les protestataires pour maintenir l'ordre, pardon !, pour « sauver l'harmonie », **Quand l'ordre (le maintien de) a priorité sur la justice c'est le protestataire qui est coupable, pas le criminel !**

<http://le-myosotis-occitan.over-blog.com/article-bouc-emissaire-55524649.html>

Un autre regard sur ce même article du Myosotis Occitan a été rédigée par Neuilly-Bineau sous le titre ; « **Pourquoi** ». Il est bref : le voici dans son intégralité :

Le 17 août l'article très bref qui est entièrement reproduit ci-dessous est une excellente invitation à aller lire l'article du myosotis Occitan

« Mes Frères,

Quand le Président désavoué d'une Association Loi de 1901, s'accroche désespérément à son siège, au mépris de la loi comme de la morale, il n'y a plus qu'une seule question de bon sens à ce poser:

POURQUOI ?

C'est à cette réflexion que nous invitent nos Frères du Myosotis Occitan dans l'article intitulé "**Le Bouc émissaire**".

Cherchons et nous trouverons ... »

<http://le-myosotis-neuilly-bineau.over-blog.com/article-pourquoi-55562932.html>

Les 17-18 et 20 août le Myosotis de Rouvray publie une série de 3 articles signés **Béréchit**.

Parmi les aspects variés de ces articles, j'ai relevé notamment deux points.

Le premier ose exprimer ouvertement des questions taboues, jusqu'alors soulevées par seulement quelques Frères bien informés ;

Le troisième article revient sur le dossier publié par l'hebdomadaire d'enquêtes "Backchich"

Béréchit confirme que la GLNF a commencé ses dérives il y a une quinzaine d'années.

« On y constate que des TRF de grande valeur ont tiré la sonnette d'alarme en termes particulièrement clairs il y a...quinze ans. Et que la réponse de Claude C. TRGM de l'époque a été...Suspensions et exclusions!

Cela rappelle quelque chose... » interpelle Béréchit.

« En fait la technique de la GLNF apparaît au grand jour : on exclue tout Frère qui pose de bonnes questions. Surtout s'il est TRGM ou TRF ».

C'est une façon de dire "j'ai le pouvoir absolu et je vire instantanément qui je veux..."

<http://le-myosotis-rouvray.over-blog.com/article-berechit-ecrit-a-monsieur-s-1-54828901.html>

<http://le-myosotis-rouvray.over-blog.com/article-berechit-2-le-complot-et-monsieur-s-54829608.html>

<http://le-myosotis-rouvray.over-blog.com/article-berechit-2-le-complot-et-monsieur-s-54829608.html>

Le 18 août l'article « **Aux nons du guide** » dresse une liste (non exhaustive) des questions (pourtant légitimes) auxquelles Mr Stifani refuse de répondre. La liste est longue !

Or ainsi que conclue Pierre Brossolette : « Qui n'a rien à cacher, n'a rien à craindre de la lumière ! »

<http://le-myosotis-paris-grande-arche.over-blog.com/article-aux-nons-du-guide-55573763.html>

Le 19 août, l'article, (à lire absolument) « **La Franc-maçonnerie pour les Nuls** » constituera, un ouvrage de référence, que toutes les bibliothèques maçonniques, dignes de ce nom, auront bientôt sur leurs étagères.

Sully nous propose « de réajuster, de compléter et d'inscrire dans la modernité certaines de nos définitions afin que les Frères comprennent désormais mieux notre obédience et son fonctionnement ».

Il s'agit d'un **Petit lexique à l'usage des Frères**. Chaque définition y est précieuse.

D'ailleurs, Sully espère que « le Chef nous sera reconnaissant d'avoir essayé de traduire de manière pédagogique dans ce « Lexique à l'usage des Frères » les nouvelles lignes directrices tracées pour l'obédience, et d'avoir ainsi contribué au grand chantier de construction de la « Maçonnerie pour les Nuls » qui va enfin nous projeter définitivement dans la modernité et dans le monde sociétal ». (lecture indispensable pour les prochains tuilages).

<http://le-myosotis-neuilly-bineau.over-blog.com/article-la-franc-ma-onnerie-pour-les-nuls-55608188.html>

Le 19 août, le Myosotis Ligérien publie l'article « **Diners en ville** ». Tamino nous y rapporte 10 petites phrases significatives qui ont échappé à certains... Quelques petits exemples qui peuvent nous éclairer sur la couleur de la rentrée prochaine... Des petites phrases instructives pour qui sait les lire...

<http://www.le-myosotis-ligerien.com/article-diners-en-ville-55657935.html>

Le 20 août, Le titre de l'article du Myosotis PACA est volontairement provocateur : « **En Avoir ou ne pas en Avoir** ».

Mais dans le contexte actuel, où certains n'osent pas encore s'exprimer, ou ne le font qu'à demis mots, César ne s'y est pas trompé, la très belle lettre du VM et d'un groupe de MM de la **RL Les Clés de Lumière, à l'O. d'Avignon**, est le fait de Frères dignes qui se tiennent debout.

Par ailleurs quelle clarté des demandes relatives au départ de Mr Stifani, et à son remplacement par opposition à la façon acidulée et biaisée dont le Comité de Conciliation, rapporte cette demande prioritaire des Frères.

L'extrait du rapport que nous rappelle César produit un **contraste des plus saisissants**.

<http://le-myosotis-paca.over-blog.com/article-en-avoir-ou-ne-pas-en-avoir-55698242.html>

Le 20 août l'article « **Pluie en septembre** » du myosotis Paris Grande Arche fait une proposition face au constat que « dès le 6 septembre les ordonnances de suspension, exclusion et radiation vont pleuvoir de la façon la plus abjecte et la plus inique, pour écarter des Frères qui n'ont fait que leur devoir et qui respectent, outre leurs serments, les Lois de la république.

L'équipe Myosotis Paris Grande Arche propose que chaque Frère suspendu, exclu ou radié soit nommé **Membre d'Honneur** des Loges où il cote comme FF & AFF ».

C'est très simple ainsi que l'explique Pierre Brossolette : « Pour cela... il suffit d'inscrire à l'ordre du jour ... la proposition de nomination ... puis de voter favorablement ».

<http://le-myosotis-paris-grande-arche.over-blog.com/article-pluie-en-septembre-55700152.html>

Le 20 août, l'article « **La Ferme** » de Neuilly-bineau » nous propose la relecture d'un passage célèbre du roman, « La ferme des animaux ». Georges Orwell y décrivait parfaitement ces éléments incontrôlables de la nature humaine qui poussent les hommes à rechercher le pouvoir et la domination.

C'est pourquoi Sully nous rappelle que « l'espérance de fraternité et de démocratie est une exigence. Elle requiert de tous un effort de tous les instants. Baissez les bras, laissez faire, restez indifférents, ne bougez pas, ne vous battez pas et vous subirez durablement la dictature des cochons que décrit Orwell ».

<http://le-myosotis-neuilly-bineau.over-blog.com/article-la-ferme-55647518.html>

Samedi 21 août, le Myosotis Lorraine, apporte un complément d'information sensible par rapport à l'article paru la semaine précédente sous le titre « **Lettre d'un Frère Anglais** » (<http://le-myosotis-paris-grande-arche.over-blog.com/article-lettre-d-un-frere-anglais-55335573.html>).

Cette fois, dans son article « **Voix d'Outre Manches (2)** », Malbrouck nous apprend que « **la GLUA s'est enfin émue des désordres qui persistent et s'accroissent à la GLNF.**

En effet, des représentants éminents de la Loge Mère des Grandes Loges Régulières de par le monde se sont invités au pays de Jehanne la Pucelle; ont rencontré des délégués du GODF ainsi que de la GLF. Ensemble ? Séparément ?

Ceci est certain: aucun membre de la GLNF, de quelque côté qu'il soit, n'a été invité ».

... la GLUA **envisagerait** à terme, si certaines conditions n'étaient pas remplies très rapidement, de **retirer la capacité de Régularité à la GLNF...**»

« Ainsi donc mes Frères, poursuit Malbrouck, il est peut-être encore temps de **faire votre choix.**

Il vous faut savoir ce qu'est une Obédience. Savoir ce qu'est un Ordre. Savoir ce que sont La Régularité et la Reconnaissance,

En bref ! il est temps encore de botter le cul à votre flegme; à votre négligence.

La pusillanimité en Maçonnerie n'est pas de mise, ...il vous faut opter.

Prendre le parti de déposer un usurpateur et ses complices, ou devenir l'un d'eux ».

Et Malbrouck de conclure ; « Afin de peser sur les décisions qui autrement se prendront sans vous, il vous est encore possible **d'ADHERER à FMR** ».

<http://bbc-lorraine.over-blog.com/article-voix-d-outre-manche-2-55724299.html>

Samedi 21 août le myosotis Septimanie met en place un service « **Petites annonces – Vente de décors maçonniques – et – recherche d'emploi** » qui pourrait se révéler très utile dans quelques temps.

D'ailleurs on y trouve déjà des objets à des prix bradés. Mais peut-être faut-il quand même attendre encore car il est probable que les prix vont encore baisser, compte tenu de l'offre abondante qui est anticipée.

<http://le-myosotis.de.septimanie.over-blog.com/article-petites-annonces-vente-de-decors-maconniques-et-demandes-d-emplois-55738512.html>

Dimanche Matin 22 août, le Myosotis de Rouvray revient sur un sujet très sensible ; « **Les comptes de monsieur S** ».

En effet suite aux refus de l'AG du 25 mars, « à compter du 31 Août, fin de l'exercice budgétaire 2009-2010, l'obédience est, en effet, sans budget.

En toute logique, et tant que cela perdurera, **les dirigeants ne pourront appeler des cotisations ni engager la moindre dépense.**

C'est la raison pour laquelle de nombreux Frères viennent de déposer une requête auprès de la Commission de recours gracieux de la GLNF, afin, si rien n'est fait, de pouvoir demander **la nomination d'urgence d'un mandataire ad hoc dès le 31 Août.**

Par mesure de sauvegarde il est conseillé à tous les Frères, ... de **reporter le paiement de leur cotisation jusqu'à** ce que les conditions prévues aux Statuts soient remplies, c'est-à-dire que le budget 2010-2011 ait été voté et le montant des cotisations ait été fixé par l'AG Ordinaire annuelle de la GLNF, régulièrement convoquée et tenue, conformément à la loi et aux Statuts...

Pour conclure, l'article appelle les Frères à être « **très vigilants** sur le devenir de leur « sous compte » de loge **et** sur le caractère irrégulier de tout appel à cotisations dans les circonstances actuelles.

<http://le-myosotis-rouvray.over-blog.com/article-les-comptes-de-monsieurs-s-54646058.html>

Calendrier des événements à venir :

- **Le 4 Septembre** réunion du **Souverain Grand Comité**. Alors que le rapport du comité de Conciliation reprend l'opinion des FF théoriquement retransmise par les GMP de Mr Stifani, et évoque un SGC il sera là aussi intéressant de voir qui se donnera la peine d'aller à cette assemblée

(N.B. La date de cette réunion du SGC fait l'objet **d'informations contradictoires**. Elle était initialement annoncée pour le 10 septembre. Certains prétendent qu'il y aurait en fait deux réunions, **une le 4 et une autre le 10 ???**)

- **Le 6 Septembre** réunion du **Conseil National de Discipline**. Mais cette fois ce ne sera pas un ou deux FF qui sont convoqués. Le rythme de production du CND s'industrialise. C'est par wagons entiers que les futurs condamnés seront traduits !
- **Le 9 septembre**, « **réunion des GMP** » à Paris. Il sera intéressant de comptabiliser les présents et les absents. En effet lors des précédentes réunions il était frappant d'observer le nombre considérable de GMP qui s'étaient fait porté pâles.
- **Courant septembre : installation des VM** par l'Officier Installateur, c'est-à-dire le précédent VM de la Loge, ou un ancien VM de la Loge, et remise des 2 rapports administratifs celui du Trésorier et celui du Secrétaire au représentant de l'administration provinciale (s'il y en a un).
- **Le 30 septembre**, date fixé par le **TGI** pour examiner l'assignation de la GLNF contre FMR pour **concurrence déloyale**. Il risque d'il y avoir des fous rires...
- **Le 16 octobre**, date à laquelle Mr Stifani a annoncé son intention d'organiser une/des AG Multi-localisées (bien que contraires au RI et aux avis juridiques). **N.B. IMPORTANT** : Quelle que soit cette éventualité, la proximité de cette date implique de mettre immédiatement à l'ordre du jour des Tenues la **désignation des Délégués suppléants** et les **instructions de vote** données par la Loge à ses Délégués.

N.B.

*Pour les **Assemblées Provinciales**, dont la date n'est pas encore fixée, c'est moins urgent, mais il ne faudra pas oublier de programmer la **désignation des Délégués Suppléants** (en remplacement du VM et 2^{ème} Surv., et les **instructions de vote** données par la Loge à ses Délégués.*

- **Le 4 décembre**, date de **fin du mandat traditionnel de 3 ans** des GM.

Mes TC et BA Frères, j'espère que cette revue aidera, en particulier ceux dont l'activité professionnelle (*ou pour d'autres leurs vacances en cette période estivale*) ne laisse que peu de temps, pour s'informer comme ils le souhaiteraient !

Merci aussi à tous ceux qui attirent mon attention sur des articles méritant d'être signalés.

Enfin, **j'invite ceux** qui ne souhaiteraient plus recevoir cette revue de presse, à m'en faire part tout simplement.

Au contraire, si vous pensez que certains de nos Frères, seraient heureux de la recevoir, il vous suffit de me retourner leurs coordonnées. Je leur demanderai alors s'ils souhaitent en être destinataires.

Bises Fraternelles.

Philippe C